

## Module laïcité du RESP

Le parcours de formation Laïcité est le fruit d'un travail collaboratif entre différentes écoles du RESP, réalisé sur la base d'une commande du ministère de la Fonction publique. Il a été validé, dans son ensemble, par l'Observatoire de la laïcité et par le Bureau des cultes (DLPAJ du Ministère de l'intérieur). Il est mis à disposition des 37 écoles du RESP depuis début mars 2016.

Le parcours se déroule selon des modalités hybrides articulant deux temps de formation : ces temps se décomposent en 3 heures d'autoformation à distance et 3 heures de regroupement en présentiel.

Le présentiel qui suit ce temps de formation à distance met l'accent sur la pratique propre à chaque univers professionnel. Il a pour objet l'analyse de cas pratiques contextualisés, dont le cadre s'inscrit dans les situations professionnelles des apprenants.

Objectifs du parcours :

Permettre aux apprenants de :

- comprendre le concept de laïcité au travers de ses différentes approches culturelles, sociologiques, politiques, historiques et juridiques ;
- connaître le cadre juridique du principe de laïcité en France ;
- comprendre la construction du concept de laïcité en France, au travers de l'histoire et d'exemples étrangers ;
- percevoir l'importance de la notion de laïcité dans l'espace public, pour les citoyens comme pour les fonctionnaires ;
- être capable de repérer les interprétations de ce concept dans la sphère politique et médiatique ;
- analyser la notion de laïcité au sein du service public ;
- connaître et utiliser à bon escient les sources de droit et de jurisprudence pour se positionner avec discernement en tant que cadre sur les questions ayant trait à la laïcité au sein de l'administration ;
- être en capacité d'adopter un comportement adapté à son contexte institutionnel et de prendre les décisions en accord avec son environnement professionnel, pour tout ce qui a trait aux questions de laïcité.

A la suite du quiz d'auto-diagnostic, sont proposés **quatre modules de formation** :

- La laïcité, une valeur, un principe, une spécificité
- Histoire de la laïcité en France
- Le principe de laïcité : droit et jurisprudence
- La laïcité : un enjeu fort dans le débat public

Le dernier module de la phase distancielle du parcours de formation vise à permettre le réinvestissement des connaissances acquises, dans le cadre de **cas pratiques** proposés aux apprenants. Ils sont invités à analyser des situations dans lesquelles la question de la laïcité est en jeu et, en se positionnant en qualité d'agent public, à apporter des éléments de réponse aux problématiques objets de ces situations.

Une **bibliographie** indicative vient compléter les apports des différents modules.